

## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 28 SEPTEMBRE 2021 -

### DÉCISION N° 21 - 06 - 043

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 16 septembre 2021, s'est réuni le mardi 28 septembre 2021 à partir de 10 heures au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Marianne DARFEUILLE (Présidente)
- Pierre DEVEDEUX (Vice-président)
- Nicole PEYCELON (membre du bureau)

Excusés :

- Georges ZIEGLER (Vice-président)
- Luc FRANCOIS (Vice-président)

#### **Décision 2 : La convention relative à l'entretien des espaces verts du centre de Cuinzier.**

L'entretien des abords du centre d'incendie et de secours de Cuinzier est actuellement réalisé pour partie par les services techniques de la commune ainsi que par les sapeurs-pompiers volontaires de la caserne.

Il est proposé de reconduire cette prestation avec la commune. Ainsi, pour l'année 2021, le volume d'heures nécessaires à l'accomplissement de ces travaux d'entretien a été estimé à 16 heures, et représenterait un montant de 420 € TTC pour une surface totale d'environ 800 m<sup>2</sup>. Ce montant serait révisable annuellement selon une formule de révision de prix.

Le conseil municipal de Cuinzier a approuvé le projet de convention ci-joint lors de sa séance du 12 juillet 2021. Ce cadre de collaboration serait établi pour une durée de 5 ans.

**Vu le rapport présenté par la Présidente,**



[www.sdis42.fr](http://www.sdis42.fr)

**Le bureau prend la décision suivante :**

**Article 1 :** Le bureau approuve le projet de convention relative à l'entretien des espaces verts du centre de Cuinzier tel que joint en annexe, et autorise la Présidente à signer le document.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

La Présidente du conseil d'administration  
du Service départemental d'incendie et de secours  
de la Loire



Marianne DARFEUILLE